

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Suppression de la régie de recettes « Manifestations Diverses » au 30 janvier 2018

Séance du 30 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt-trois janvier deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

Membres présents : MM. ARGENTI Bernard, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, RABUT Jacques, RENAUD Jean-Xavier, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy, Mmes BOURDONCLE Annie, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Membres absents excusés : M. CHAPUIS Gérard (représenté par M. BLEIN Jean), Mmes BARDON Fabienne (représentée par M. ARGENTI Bernard), CARRARA Carole (représentée par M. FERRARI Jean).

Membres absents : MM. CHARVOLIN Roch, HARNAL Sébastien, PIFFADY Philippe, Mmes CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, THIBERT Monique.

Secrétaire de séance : Mme PALAZZI-ZANI Nelly.

Soit : 17 présents, 3 pouvoirs.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération 2013-44 du 25 avril 2013, par laquelle elle avait créé une régie de recettes pour l'encaissement des produits de manifestations diverses organisées par la ville d'Hauteville-Lompnes et dont Madame Catherine MARJOLET était régisseuse.

En raison de l'inactivité de cette régie depuis plusieurs années, et suite au courrier du 9 novembre 2017 de la trésorerie d'Hauteville, Monsieur le maire expose la nécessité de clôturer cette régie à compter du 30 janvier 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la suppression de la régie de recettes « Manifestations Diverses » à compter du 30 janvier 2018.
- **PREVIENT** Madame Catherine MARJOLET pour mettre en œuvre les dispositions de solde et de clôture.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Bernard ARGENTI